

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 10 avril 2018

L'EPA Paris-Saclay signe avec le Secrétaire d'Etat à la Cohésion des Territoires, Julien Denormandie, la charte « Objectif BIM 2022 » qui vise à généraliser l'usage de la technologie BIM pour la construction de bâtiments et d'infrastructures urbaines

En signant la charte « Objectif BIM 2022 », l'EPA Paris-Saclay **marque son engagement opérationnel au côté de l'État et de la filière du BTP pour viser une généralisation du BIM dans la construction neuve pour 2022.**

« Dans le cadre d'un partenariat en finalisation avec le CSTB, et en s'appuyant sur des projets en BIM exemplaires que nous conduisons déjà pour le compte de l'Université Paris-Saclay, l'EPA Paris-Saclay souhaite mettre en place un protocole BIM multi-échelle (quartier – bâtiments) qui devra permettre, pour les opérations en développement, la réalisation d'une maquette numérique de quartier en articulation avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la conception urbaine qui sera notamment le support de la modélisation et de la promotion de ces services innovants. » a déclaré Franck Caro, le Directeur Général Adjoint à l'aménagement de l'EPA Paris-Saclay.

L'EPA Paris-Saclay s'engage à déployer une démarche BIM à l'ensemble de ses projets d'ici 2022

L'EPA Paris-Saclay décline dès la conception de ses programmes cette politique innovante de transition numérique dans les métiers de la construction et des infrastructures.

Cette technologie permet à l'ensemble des intervenants de l'équipe de maîtrise d'œuvre localisés sur plusieurs sites (architectes, paysagistes, économistes, ingénieurs structure, ingénieurs fluides, ingénieurs VRD, bureaux d'études, éclairagistes, acousticiens, scénographes, concepteurs de signalétique, directeurs de travaux, etc.), d'échanger quotidiennement les maquettes, de façon automatisée et transparente. Ces échanges incluent également le maître d'ouvrage, qui a accès à tout moment aux évolutions de la maquette numérique.

C'est déjà le cas pour le projet de **l'Ecole Normale Supérieure de Paris-Saclay de 64 000 m² SP**, distingué par le BIM d'or 2015, dont la livraison est prévue **en 2019**, ainsi que pour le projet de **Learning Center de l'Université Paris-Saclay**, de 10 000 m² SP, qui regroupera les fonctions de lieu de travail collaboratif, de centre de documentation et de médiation scientifique, dont la livraison est prévue **en 2020**.

L'EPA Paris-Saclay prévoit d'étendre cette démarche expérimentale BIM multi-échelle (CIM) pour l'aménagement des espaces publics, en lien avec les projets immobiliers **de l'Ecole Normale Supérieure et du Learning Center de l'université de Paris-Saclay**.

Par-delà l'usage de la technologie BIM, cette charte permet de créer un véritable écosystème de l'innovation numérique dans le secteur du BTP

La charte incarne la mobilisation volontaire de l'ensemble de la filière française du bâtiment. L'EPA Paris-Saclay va ainsi à recourir, lorsque c'est possible à KROQI, la plateforme collaborative BIM, en particulier en participant à la définition des services associés.

Il participera également aux travaux de rédaction des documents types BIM, notamment des chartes et des conventions types, initiées avec l'ensemble des acteurs dans le cadre du plan Transition numérique dans le bâtiment et, lorsqu'elles auront été validées par l'ensemble des acteurs, les utiliser

ou s'en inspirer, à l'animation et au suivi de la présente charte, à l'initiative du CSCEE. Il va enfin contribuer par des retours d'expérience au progrès de la qualité de la construction au sein de la filière.

L'EPA Paris-Saclay s'engage à :

- **rédiger ses marchés publics de sorte à généraliser dans les projets à partir de 2020** la conception en BIM dans un format interopérable et ouvert accessible à tous les acteurs ; veiller notamment à ce qu'il y ait une plateforme collaborative et une charte BIM dans chaque projet ;
- **accroître significativement la part de projets ayant recours au BIM** sur toutes les phases (conception/construction, neuf et rénovation) et sur l'exploitation d'ici 2022 ;
- **partager leur retour d'expérience** et besoins avec leur organisation professionnelle et contribuer aux travaux menés au sein d'ADN construction ;
- **définir, avec le CSTB, les conditions à réunir pour utiliser la plateforme collaborative KROQI** sur l'ensemble de ces projets avant la fin de l'année 2018 ;
- **organiser un retour d'expérience** des démarches entreprises auprès du comité technique de suivi de la présente charte BIM au moins une fois dans l'année.

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international.

Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;
- Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;
- Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;
- La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Versailles en 2024.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon avec :

- 222 195 m² de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique, le Lieu de vie, l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay, CentraleSupélec, ENSAE ParisTech, le Radar de l'Aviation Civile...)
- 287 180 m² sont en chantiers ou en cours de l'être
- 198 096 m² sont en cours de consultation
- 185 059 m² sont à l'étude

Sur le campus urbain, le projet comprend 380 000m² de logements familiaux et 168 000m² de résidences étudiantes.

Le Conseil d'administration de l'Établissement public ayant pris l'initiative de quatre zones d'aménagement concerté sur les secteurs de Satory-Ouest et de Satory-Est à Versailles, de Boubas-Louise Michel à Trappes, et de Corbeville à Orsay et Saclay. Elles font l'objet d'études et de concertations avec le public.

Contact

**Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay**

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay

Jérôme Chiaramonti
jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78



facebook.com/ParisSaclay



@parissaclay



Paris_saclay



Etablissement public
d'aménagement Paris-Saclay



youtube.com/ParisSaclay